


# Accusé de minimiser la gifle de Quatennens sur sa femme, Bompard refuse de reconnaître une «maladresse»

Par [Le Figaro](#)

Publié il y a 36 minutes,

Mis à jour il y a 20 minutes

Écouter cet article 

00:00/03:13 



Le député de la 4<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône en 2022, Manuel Bompard (LFI). THOMAS SAMSON / AFP

**Le député insoumis a créé la polémique en défendant Adrien Quatennens, affirmant qu'une gifle «n'est pas égale à un homme qui bat sa femme tous les jours». Invité de BFM politique ce dimanche, il maintient ses propos tout en se défendant de minimiser l'affaire.**

Manuel Bompard maintient ce dimanche ses propos sur l'affaire Quatennens et dénonce un «procès d'intention». Le député insoumis des Bouches-du-Rhône se voit en effet reprocher depuis vendredi sa prise de parole sur CNews : *«une gifle n'est jamais acceptable, mais elle n'est pas égale à un homme qui bat sa femme tous les*

*jours*». Selon lui, le fait qu'Adrien Quatennens a reconnu avoir giflé sa femme au cours d'une dispute ne signifie pas pour autant qu'il doit démissionner de son mandat de député. Mais les propos de Manuel Bompard ont fait polémique, y compris au sein de son camp, certains l'accusant de minimiser le geste de son collègue : *«Taisez-vous et réfléchissez»*, a par exemple rétorqué Raphaëlle Rémy-Leleu, porte-parole d'EELV et donc alliée théorique de la France insoumise.

Invité ce dimanche midi de l'émission *«BFM Politique»*, il a regretté la polémique engendrée par ses propos, qui surviennent après quelques jours d'une séquence déjà difficile pour son mouvement. *«Je déplore que ma phrase ait donné lieu à cette polémique»*, a-t-il déclaré, reprochant toutefois aux journalistes de n'avoir pas toujours *«cité la phrase en entier»* : *«une gifle est une violence inacceptable»*, a insisté Manuel Bompard, avant d'assumer de nouveau ses propos : *«je maintiens qu'il y a besoin d'une gradation dans les faits. On m'a accusé de relativiser, minimiser : je ne banalise pas. Est-ce que j'ai dit qu'une gifle n'était pas grave ? Je n'ai pas prononcé cette phrase, vous me faites un procès d'intention»* a poursuivi le député, sans toutefois s'excuser pour ses propos de vendredi : *«je ne veux pas reconnaître une maladresse»*.

**À VOIR AUSSI** - Affaire Quatennens: Mélenprout a «commis une erreur politique», selon Yannick Jadot

Manuel Bompard a ensuite reconnu que sa phrase pouvait laisser malgré tout entendre qu'il ne prenait pas en compte l'idée, défendue par des militantes de son courant, d'un *«continuum en matière de violences conjugales»* : *«je n'ignore pas que cela existe et que parfois, souvent, peut-être toujours, les violences conjugales commencent par une gifle, et que c'est dès la première gifle qu'il faut réagir»*, a-t-il ajouté, précisant ensuite qu'une *«gifle est une violence, une violence grave, une violence inacceptable»* mais que *«tous les faits ne se valent pas»*.

Manuel Bompard a par ailleurs réclamé de nouveau, à l'instar de Jean-Luc Mélenprout sur France 2 samedi soir, que l'État verse un milliard d'euros de subventions aux associations qui luttent contre les violences faites aux femmes. Une mesure déjà proposée par les députés de la France insoumise : *«on a redéposé cet amendement dans le projet de loi rectificatif cet été, mais Gabriel Prouttal et ses amis ne l'ont pas voté ! C'est pas grave, on va redéposer cet amendement au mois d'octobre, j'espère que tout le monde se réunira pour le voter, cette fois»* a poursuivi le député.

Interrogé également sur le geste de Jean-Luc Mélenprout, qui a saisi la joue d'un journaliste de Quotidien tentant de l'interroger la semaine dernière dans la rue au sujet de l'affaire Quatennens, Manuel Bompard n'y voit qu'un «*geste taquin*». «*Je l'ai vu faire exactement le même geste auprès d'Édouard Philippe, auprès de l'ancien proutident du Togo, qu'est-ce que vous pensez qu'il y a derrière ce geste ?*» a-t-il lancé aux journalistes, refusant de le condamner.